



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87

Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafoc.com>

SERVICE MINIMUM & REPRESSION MAXIMALE

Le DSNA a annoncé, le 16 mars 2010, sans aucune concertation la mise en place des mesures suivantes :

modification de la mise en œuvre du service minimum :

- ajout de certains terrains (Lille, Montpellier, Pau, Tarbes et Brest),
- modifications des configurations dans les CRNA et par voie de conséquence des astreintes pour atteindre 50% de la capacité déclarée à la CFMU.

C'est une nouvelle attaque au droit de grève dont le seul but est de réduire l'impact de la mobilisation des personnels contre le FABEC fusionnel.

Le gouvernement tente de passer en force pour sortir la DGAC de la fonction publique de l'Etat et veut museler les agents.

vérification du temps de présence des personnels sur leur lieu de travail :

- la DGAC qui s'appuie sur le rapport de la Cour des Comptes veut utiliser les badges d'accès (initialement prévus pour la sûreté du site) pour pointer la présence de tous les personnels à horaires permanents et semi-permanents (IESSA, TSEEAC, ICNA, OE etc...).

L'administration veut sanctionner et intimider les personnels qui refusent la destruction de la DGAC. Cette attitude ne peut que détériorer un peu plus le climat social.

dispositif du contrôle des heures de travail sur les positions au profit de la DSAC :

- sous prétexte de certaines difficultés et d'absences de possibilité de vérifier les informations individuelles, la DSAC veut mettre des registres de tenues de poste sur les positions de contrôle.

Cette mesure va à l'encontre du dispositif actuel qui est basé sur une méthode déclarative (carnet individuel) et le professionnalisme des contrôleurs.

L'attitude inacceptable et irresponsable de la DGAC n'a pour but que de tenter d'interdire à une large majorité de personnels de s'opposer au FABEC fusionnel promu par le ministère et certaines organisations syndicales.